

« D'ARGENT, comme il nous est resté, se perdent, dit  
« M. Léon Charvet (1), dans l'obscurité de ces siècles  
« éloignés. »

II. — Vous prétendez « que le lion du Chapitre a une  
signification toute différente de celle de la ville. » Et moi  
je pense que ces deux lions n'en font qu'un, et j'ai pour  
preuve de mon opinion celle du savant héraldiste et his-  
torien Ménestrier (2) qui dit : « Le Chapitre de Lyon, com-  
posé de chanoines comtes de Lyon, porte un lion et un  
griffon affrontés, pour marque de ses deux juridictions  
temporelle et spirituelle ; le lion est couronné d'une cou-  
ronne de comte, pour marque de leur dignité de comtes  
de Lyon. »

Cette couronne au-dessus du lion n'est-elle pas le pre-  
mier chef de nos armoiries ? Cela me paraît évident ; « et  
« le griffon, animal composé moitié aigle, moitié lion,  
« est le symbole des deux parties de cette ville, dont un  
« côté était de l'empire, qui a l'aigle pour symbole, et  
« l'autre était du royaume, dont les anciens comtes, qui  
« l'étaient aussi du Forez, avaient un lion pour armoi-  
rie. » Le P. Ménestrier nous apprend encore qu' « an-  
« ciennement le Chapitre faisait porter en ses proces-  
« sions, outre la bannière d'un lion, deux griffons. »  
D'après cela, permettez-moi, Monsieur, de ne pas parta-  
ger votre idée que le lion était l'emblème du *Christ vain-  
queur, ecce vicit leo de tribu Juda*. Aussi M. Morel de  
Voleine, notre maître, a-t-il bien soin d'ajouter en note :  
« L'origine du lion du Chapitre est obscure et peut être  
multiple. »

(1) Monog. des Armoiries de Lyon, *Revue du Lyonnais*, 1860, tome XX,  
p. 398.

(2) *Méthode raisonnée du blason*, Lyon, in-12, 1750, p. 287.